

« Convaincre c'est quand même plus efficace qu'imposer » ?

L'avant-projet de loi relatif à la vaccination obligatoire contre la Covid19 des professionnels de la santé déposé par le Ministre fédéral de la santé Frank Vandenbrouck, particulièrement les sanctions prévues en cas de refus, est perçu comme une **gifle lancée au visage du personnel qui trinque depuis des mois au chevet de patients** dans les hôpitaux, maison de repos et de soins, services à domicile, institutions publiques de soins et d'aides aux personnes, et ce, souvent dans des conditions difficiles voire périlleuses pour leur propre santé.

Pour la CGSP Admi, la **vaccination obligatoire pour le seul personnel soignant sous peine de licenciement est inadmissible**. Le mal-être de l'ensemble des soignants est criant, le manque de personnel entraîne déjà des fermetures de lits, on incite les asymptomatiques à travailler... Dans l'ensemble de nos hôpitaux, le personnel est à bout !

Une telle mesure entraîne des risques supplémentaires en matière de santé publique : augmentation de la pénurie de personnel et par conséquent de la charge de travail de ceux qui restent, ... Que ce soit par une fuite des travailleurs dans d'autres pays ou vers d'autres métiers, tout le monde serait perdant. Les vaccinés en premier !

Une telle **politique d'exclusion**, poussant des travailleurs, d'un secteur en pénurie, au chômage, devrait en plus être **prise en charge par la collectivité via la Sécurité Sociale**... belle manière de sanctionner l'ensemble des travailleurs.

La CGSP Admi ne peut tolérer de telles atteintes aux droits des travailleurs! **Nous n'accepterons ni stigmatisation ni discrimination** : Tant la FGTB que la CGSP prônent la vaccination de tous les citoyens. Opposer les travailleurs vaccinés et non-vaccinés est **une aberration, une discrimination, une erreur politique** ! Il est hors de question que nous laissions passer ces attaques sur certaines catégories de travailleurs sans réactions.

Nous demandons que le gouvernement travaille à la prévention et à la sensibilisation plutôt que de mettre en place des sanctions lourdes de conséquences pour du personnel déjà en pénurie ! **Comme l'a dit hier le Premier Ministre De Croo à la Chambre à propos de la vaccination généralisée : « Convaincre c'est quand même plus efficace qu'imposer ».**

Nous rappelons également au Gouvernement ses promesses en matière d'améliorations des conditions de travail et de l'attractivité des métiers de la santé, du nécessaire renforcement des taux d'encadrement, ...

Le personnel soignant mérite d'être mieux **respecté et chouchouté pour faire face à cette 4^{ème} vague**.

Dès lors en soutien et solidarité avec le personnel précité, la CGSP Admi dépose un préavis débutant ce lundi 22 novembre 2021 et qui couvrira toutes formes d'actions pouvant aller jusqu'à la grève du personnel concerné ainsi que de l'ensemble du personnel que la CGSP Admi représente.

Olivier NYSSSEN, Secrétaire général CGSP-Admi
GSM : 0498/78.10.04

CONTACT PRESSE

Olivier Nyssen

Secrétaire Général CGSP Admi

Tél. : 02/508.58.28 – Fax : 02/508.58.15

E-mail : olivier.nyssen@cgsp.be

